



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inserm**

La science pour la santé  
From science to health

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2023-475

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié  
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche  
médicale ;

Vu le décret du 1er février 2023  
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2021-166  
relative aux délégations régionales de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

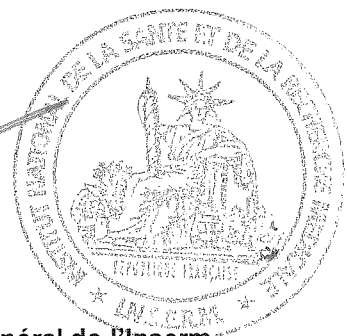
Vu la décision n° 2022-221  
portant nomination de Madame Sandra BARDET THEBAUT, agent comptable secondaire de la délégation  
régionale Paris-IDF Centre-Est de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** Etant appelé à d'autres fonctions, il est mis fin aux fonctions d'agent comptable  
secondaire auprès de la délégation régionale Paris-IDF Centre-Est de l'Inserm  
de Madame Sandra BARDET-THEBAUT.

**Article 2 :** La présente décision prend effet à compter du 1er septembre 2023.

Didier SAMUEL



**Président-Directeur Général de l'Inserm**